

ble de nos approvisionnements intérieurs et étrangers de pétrole. Une fois encore, nous pourrions ainsi moins compter sur les importations de pétrole.

Pour ce qui est du volume, ces mesures nous permettront d'obtenir un supplément net de pétrole qui correspondra à la production d'une usine d'extraction du pétrole des sables bitumineux d'une valeur de 68 milliards et pourtant, grâce à tous ces investissements dans les raffineries que j'ai annoncés, le Canada obtiendra cette production à la moitié du coût et environ trois ans plus tôt que d'une usine de transformation de sables bitumineux. Je ne pense pas qu'il soit possible de réfuter de façon plus convaincante l'argument qui veut qu'une méthode de fixation des prix est indispensable si nous voulons augmenter notre approvisionnement global de pétrole.

● (1630)

Pour ce qui est des problèmes énergétiques mondiaux, le Canada est loin d'être resté inactif. Nous sommes au pouvoir depuis seulement quelques mois et j'ai déjà eu l'occasion d'assister à Paris à la réunion du bureau de direction de l'Agence internationale de l'énergie, d'assister au sommet de Venise et de m'entretenir plusieurs fois avec le secrétaire à l'Énergie des États-Unis, le ministre australien du Développement national et de l'Énergie et le ministre de l'Énergie du Japon. Le ministre de l'Énergie de l'Arabie saoudite a bien voulu nous rendre visite et j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec le ministre de l'Énergie de l'Algérie qui, en ce moment, est le président de l'OPEP.

Ces entretiens et ces pourparlers avec les représentants de ces différents pays ont produit de bons résultats pour le Canada. Par exemple, en ce qui concerne l'OPEP et les pays arabes, je crois que ces rencontres ont contribué à rétablir les liens qui nous unissaient auparavant et auraient continuer d'exister, n'eût été la malheureuse initiative du gouvernement conservateur en matière de politique étrangère.

Je voudrais ici faire état des différentes initiatives prises par le gouvernement au cours des quatre derniers mois. Nous nous sommes fixé trois grands objectifs. D'abord, assurer notre indépendance énergétique, objectif qui, d'après moi, devrait être atteint au cours de la présente décennie, grâce à des mesures de conservation visant surtout le pétrole. Je rappelle ensuite les autres mesures visant à remplacer le pétrole par d'autres formes d'énergie. Nous avons offert des stimulants considérables pour accroître nos réserves d'énergie et nous irons encore plus loin dans ce domaine quand les négociations relatives au prix du pétrole et au partage des recettes seront terminées. Nous poursuivons activement des travaux de recherche et de développement orientés surtout en fonction de nos conditions climatiques et de notre géographie.

J'ai également mentionné la politique du gouvernement relativement à la fixation du prix du pétrole, dont un des objectifs est d'assurer la répartition entre tous les Canadiens des avantages provenant de l'exploitation du pétrole et du gaz. Je le répète, ce que nous recherchons, c'est un système conçu de manière à ce que le gouvernement national profite de toute hausse de prix pour mieux assumer ses responsabilités nationales. Il faut que le gouvernement national ait non seulement le pouvoir mais aussi les ressources lui permettant de veiller à ce que les inégalités régionales ne deviennent pas un problème aigu au Canada.

L'énergie

En outre, notre politique des prix respecte entièrement le droit de provinces et des sociétés productrices de tirer un juste revenu de leurs ressources et de leurs investissements, comme on le disait dans le discours du Trône.

On y insistait aussi beaucoup sur l'objectif précis que le gouvernement s'est fixé, soit d'assurer une participation canadienne d'au moins 50 p. 100 dans l'industrie pétrolière d'ici 1990. Cet objectif a pour but de permettre aux Canadiens de participer à la gestion de leurs industries énergétiques.

La question centrale qui se pose lorsqu'il s'agit d'établir un programme énergétique canadien est de savoir de quelle façon les coûts et les avantages de la mise en valeur et à l'utilisation de l'énergie, seront partagés entre les Canadiens. Le gouvernement s'est fixé pour objectif, dans chacun des projets que j'ai mentionnés aujourd'hui—et il y en a bien d'autres—d'assurer l'équité dans le processus complexe de mise en valeur de nos ressources énergétiques.

[Français]

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre! Avant de donner la parole à l'honorable député de Joliette (M. La Salle), j'aimerais traiter des délibérations sur la motion d'ajournement de ce soir.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Blaker): En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—La loi sur la pension de la Fonction publique—On demande des mesures visant à corriger l'injustice—Les dispositions relatives à la GRC; le député de Dartmouth-Halifax-Est (M. Forrestall)—La construction navale—La hausse des subventions—Le programme d'aide équivalente; le député d'Algoma (M. Foster)—L'emploi—Les programmes de création d'emplois.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—
L'ABSENCE D'UN PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE COMPLET

La Chambre reprend l'étude de la motion de M^{lle} MacDonald:

Que la Chambre déplore l'indifférence du gouvernement libéral quant aux conséquences de la crise mondiale du pétrole et le blâme de n'avoir pas conçu de programme énergétique détaillé et complet permettant au Canada de suffire à ses besoins en énergie.

M. Waddell: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me demande s'il me serait permis de poser une question au ministre. Je pensais qu'il lui restait encore du temps pour prononcer le reste de son discours. Si je suis autorisé à lui